

Paris,
le vendredi 14 janvier 2011

Émetteur : Caroline CHABAUD/Pascal CLEMENT

Objet : Baromètre Social Institutionnel

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional,

Depuis deux ans, l'Ucanss met en place, dans le Régime général de Sécurité sociale, un baromètre social institutionnel, conformément aux objectifs de sa COG.

Cette enquête d'opinion interne menée annuellement permet de mieux comprendre les perceptions et les attentes des salariés de l'Institution, de mesurer les tendances et les évolutions du climat social. Elle concourt ainsi, en amont des négociations, à enrichir la réflexion et adapter la position du collègue employeur, et en aval à mesurer les impacts des accords négociés et leur perception par les salariés de l'institution.

Les résultats du baromètre 2010 ont suscité l'intérêt de tous les acteurs, instances de l'UCANSS, fédérations syndicales, directeurs d'organismes. Les résultats de cette deuxième campagne ont été présentés aux organismes ayant participé à l'enquête, mais ils sont disponibles pour tous les organismes dans l'espace directeur, sur le site de l'UCANSS.

Pour des raisons d'efficacité, le choix dès la première année a été de constituer un panel représentatif d'organismes. Cependant, les organismes qui le souhaitent ont la possibilité de mettre en œuvre le baromètre social en interne afin d'initier une démarche de mesure de climat social et comparer ses résultats avec ceux de sa branche et de l'institution.

Les annexes mentionnées dans cette lettre circulaire vous informeront sur les modalités pratiques de mise en œuvre.

Cette prestation, assurée par la société BVA, vous sera facturée 4800 € ; le coût de l'ingénierie étant totalement pris en charge par l'UCANSS, le prix unitaire a ainsi pu être minimisé.

J'attire votre attention sur le fait que cette offre de service est ouverte à partir du **17 janvier et jusqu'au 11 février 2011**.

Si vous souhaitez avoir des précisions complémentaires, vous trouverez dans la note de présentation les coordonnées des collaborateurs de l'Ucanss auxquels vous pouvez vous adresser.

Je souhaite que ce dispositif de veille sociale interne apporte des éléments d'éclairage à tous les décideurs et à tous les gestionnaires des politiques et des pratiques des ressources humaines, et soit en définitive utile à chacune et à chacun d'entre vous.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe Renard
Directeur

